



GMHL

GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN



Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

Bilan annuel

Limousin

2020

Actions réalisées grâce au soutien de :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

ZA du Moulin Cheyroux 87 700 AIXE-SUR-VIENNE

05 55 32 43 73 - gmhl@gmhl.asso.fr - gmhl.asso.fr



GMHL

GROUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN

Crédit photo couverture : Stéphane RAIMOND – Objectif Loutres

Rédaction : Marie Abel et Gabriel Métégnier

G.M.H.L. Association loi 1901 agréée au titre d'association de protection de l'environnement, en application de l'article L.252.1 du code de l'environnement. **Adresse** : Pôle Nature Limousin, ZA du Moulin Cheyroux 87 700 Aix-sur-Vienne - **Tél** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr - **SIRET** : 424 637 106 000 24 - **Code APE** : 9499Z

SOMMAIRE

Introduction	2
I. Actions réalisées en 2020.....	3
A. Etudier.....	3
B. Protéger.....	3
C. Communiquer.....	4
II. Actions prévues pour 2021.....	4
Conclusion	5
Bibliographie.....	
Annexe I	

INTRODUCTION

De 1989 à 2004, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition régionale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans.

Le retour de l'espèce ne s'est pas fait de manière homogène selon les secteurs, avancées remarquables pour certains, ou au contraire retour très lent pour d'autres. Les freins à cette expansion sont variés. Perturbations du régime naturel des cours d'eau (barrages, masses d'eau fortement modifiées, irrigation, fluctuation non naturelle des débits en aval des barrages), et dégradations des peuplements piscicoles sont autant de causes ayant leur responsabilité pour expliquer l'absence ou l'apparente rareté de la Loutre. De même, les zones de concentrations de vergers intensifs et de cultures de maïs sont fortement suspectées d'agir négativement sur la qualité d'accueil des cours d'eau. Les nombreux traitements chimiques dans ces cultures seraient responsables (Lemarchand et al. 2017 ; Rosoux et Lemarchand 2019).

Enfin, la mortalité routière chez la Loutre demeure un problème, notamment pour les populations en expansion et encore fragiles (Geboes et al. 2016). Certaines régions comme la Bretagne se sont déjà attachées à étudier le phénomène. Elles ont mis en place des campagnes de communication, d'expertise et de conseil pour évaluer les axes routiers les plus dangereux et proposer des aménagements efficaces évitant la mortalité des loutres. De telles actions sont aussi menées en Limousin, afin de soulager les populations de loutres limousines d'une mortalité non naturelle très importante.

Le retour de la Loutre reste encore fragile et la mise en place du nouveau Plan National d'Actions permettra d'améliorer encore la prise en compte des problématiques nationales et/ou régionales sur l'espèce afin d'assurer son maintien voire sa progression.

Les menaces qui pèsent sur l'espèce ont amené le ministère en charge de l'écologie à confier à la SFEPM la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe pour la période 2010-2015. Ce document exposait l'état des connaissances sur l'espèce en France, l'organisation du travail, les actions menées depuis 2000, ainsi que les mesures à mettre en place pendant 5 ans (Khun 2009). Ce plan d'actions a eu pour objectifs de permettre une meilleure protection des populations existantes, de favoriser la recolonisation de l'ancienne aire de répartition, de mieux faire circuler l'information entre l'ensemble des acteurs concernés et de permettre une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités humaines.

Un nouveau Plan d'Actions 2019-2028 a été rédigé et décliné en régions. Parmi, elles, la grande région Nouvelle Aquitaine a décliné ce plan grâce à un collège d'associations, dont le GMHL fait partie. Ce dernier a d'ailleurs maintenu les actions jugées prioritaires (coordination des acteurs locaux, loutre et pisciculture, formation, mortalité...).

Le présent rapport expose les actions réalisées dans le cadre de la continuité du PRA loutre en Limousin en 2020 ainsi que la répartition actuelle de la Loutre en Limousin.

I. Actions réalisées en 2020

A. Etudier

1. Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe

Le GMHL collecte en continu des observations de présence via sa plateforme de saisie en ligne de données naturalistes Faune-Limousin (www.faune-limousin.eu). En **2020, 299** données ont été collectées contre **320 données** en 2019. Cela regroupe aussi bien des observations d'individus vivants que d'indices de présences ou de cadavres. La répartition des observations en 2020 est visible **figure 1**.

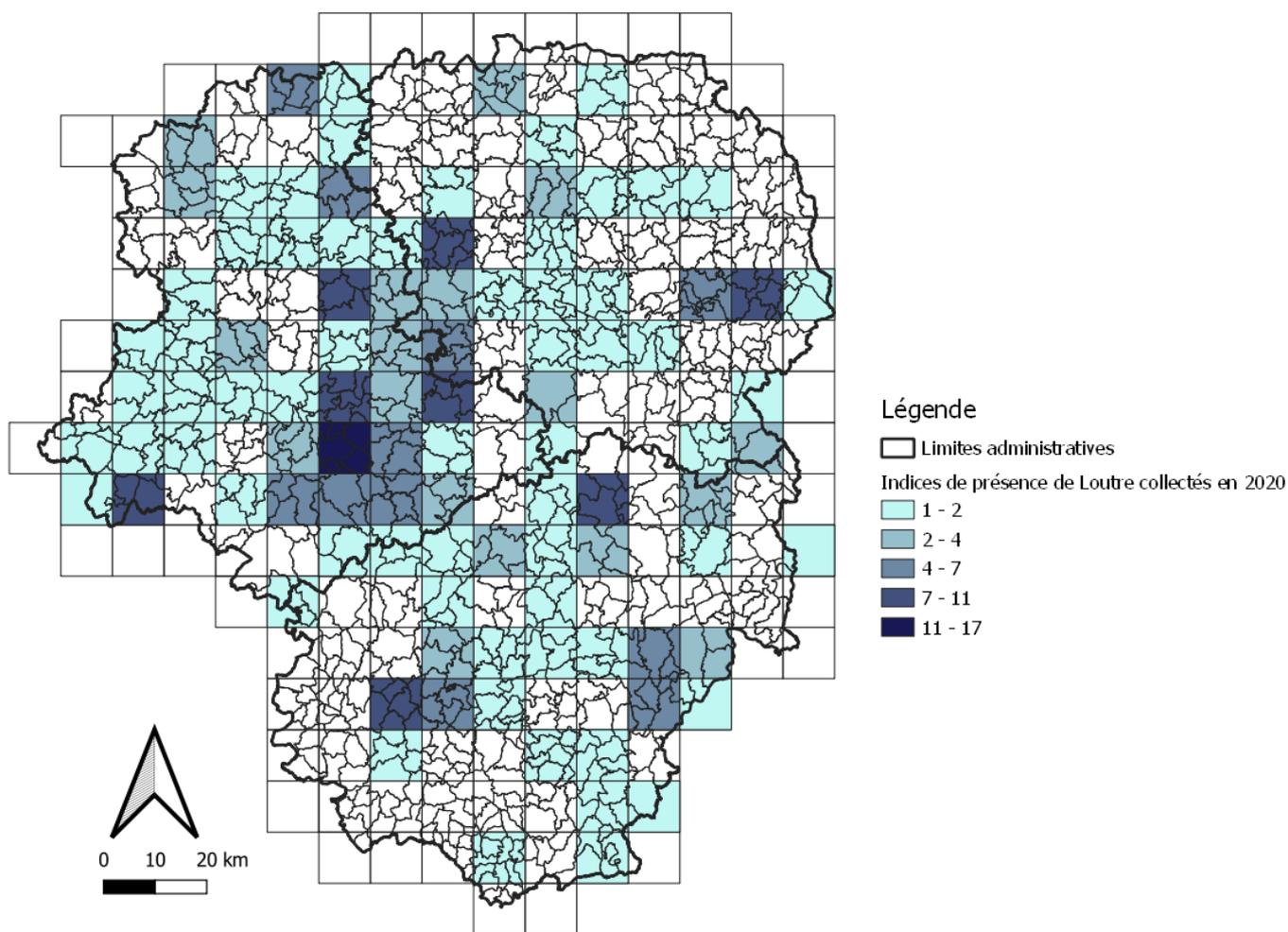


Figure 1 : Répartition par maille de 10kmx10km des indices de présence de la Loutre d'Europe collectés depuis le 1^{er} janvier 2020 en Limousin

B. Protéger

1. Fiche 11 : Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques

Aucun arrêté fixant la liste des communes dans lesquelles la présence de la Loutre d'Europe ou du Castor d'Eurasie est avérée n'a été pris, à notre connaissance, en 2020.

C. Communiquer

1. *Fiche 21 : Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe en Limousin*

Un flyer en 4 pages a été élaboré à l'attention des pisciculteurs (**Annexe I**). Il favorise la compréhension des interventions possibles par les structures associatives en charge de porter le Plan d'Actions localement et par le médiateur pisciculture.

2. *Fiche 24 : Apporter une aide aux pisciculteurs en Limousin*

Un appel concernant de la prédation par la loutre sur des poissons destinés à la pêche est parvenu au GMHL en 2020. Une expertise sur une pisciculture en Creuse a été réalisée en collaboration avec l'animateur national loutre et pisciculture, Stéphane Raimond. L'expertise s'est déroulée le vendredi 30 octobre 2020 à l'Étang la Jarrige à Sardent. Le rapport d'expertise a été remis au propriétaire qui avait déjà fait quelques installations. Les propositions faites étaient des améliorations des dispositifs déjà mis en place par le propriétaire de l'étang. Le dossier rédigé par Stéphane Raimond aidera le propriétaire à monter un dossier FEAMP dès lors qu'il passera son activité comme activité commerciale, ce qui est son objectif à long terme.

Les discussions ont aussi été engagées pour que le pisciculteur fasse labelliser ses étangs « Havre de paix pour la Loutre ».

Le médiateur pisciculture Stéphane Raimond ainsi que des pisciculteurs ayant déjà bénéficié d'expertises ont évoqué la nécessité de mettre en place un suivi des piscicultures ayant mis en place des aménagements. D'une part, ces expertises permettront d'entretenir le contact entre les acteurs, cela favorisera les retours d'expériences et l'amélioration des dispositifs proposés et mis en place par les pisciculteurs. Le GMHL partage ce souhait d'améliorer les expertises grâce aux retours d'expériences.

3. *Fiche 31 : Animer le plan et un réseau de coopération*

L'animation du plan a été maintenue tout au long de l'année pour répondre aux diverses questions et sollicitations des partenaires. La coordination du plan Nouvelle Aquitaine, menée par Jean-Baptiste Pons puis Mathieu Molière (Cistude Nature) a permis la rédaction d'un rapport en fin d'année 2020. Afin de reprendre le travail de Gaëlle Caublot et Jean-Baptiste Pons ainsi que pour mener les missions relatives au plan, plusieurs réunions ont été menées en 2020 entre les différents animateurs des anciennes régions de Nouvelle-Aquitaine pour échanger sur les actions à mener dans les années qui viennent.

Une réunion concernant les PNA a été organisée par la DREAL en visioconférence le 10 décembre 2020. Une réunion du groupe Loutre avec la SFPEM a été organisée le 16 décembre 2020.

II. Actions prévues pour 2021

Les actions déclinées seront les suivantes :

- Maintien de la valorisation des cadavres (collecte d'échantillons) et communication auprès des partenaires sur ce sujet ;
- Prospector les sites où les données sont anciennes ;
- Expertises et suivis en pisciculture en collaboration avec Stéphane Raimond ;
- Formations à destination des professionnels/bénévoles ;
- Coordination au sein du territoire et participation à l'action commune du PNA au niveau de la grande région et de la France (participation à la réunion du groupe Loutre de la SFPEM, aux colloques...).

CONCLUSION

La dynamique engagée en 2011 par le premier Plan National d'Actions a permis de créer des liens entre les différentes structures travaillant, de près ou de loin, sur la loutre. L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire et le départ des deux coordinateurs du plan au niveau Nouvelle-Aquitaine et en Limousin. Malgré cela, les activités menées sur l'espèce ont été maintenues, même si elles ont été moins nombreuses. Le GMHL peut toujours compter sur des partenaires tels que l'OFB, les associations de protection de la nature, les fédérations de chasse ou encore la DIRCO pour effectuer des retours sur l'espèce.

Le maintien des actions prioritaires telles que les expertises et leurs suivis en piscicultures et la valorisation des cadavres ainsi que la communication auprès du grand public est essentiel pour répondre aux exigences de l'Etat en matière de conservation de la Loutre d'Europe.

Bibliographie

Geboes, A.-L., Rosoux, R., Lemarchand, C. Hansen, E. & Libois, R. 2016. Genetic diversity and population structure of the Eurasian otter (*Lutra lutra*) in France.

Kuhn, R. 2009. Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Lemarchand, C., Amblard, C., Souchon, Y. & Berny, P. 2007. Organochlorine compounds (pesticides and PCBs) in scats of the European Otter (*Lutra lutra*) from an actual expanding population in Central France. *Water, air and Soil Pollution* 186 : 55-62.

Rosoux, R., Lemarchand, C., 2019. *La Loutre d'Europe*. 349 p. Biotopie Editions.

ANNEXE I

PRÉDATION PAR LA LOUTRE DANS VOTRE PISCICULTURE ? DES SOLUTIONS EXISTENT !

Si vous rencontrez des problèmes de prédation dans votre pisciculture, n'hésitez pas à contacter les associations locales animant le Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe.

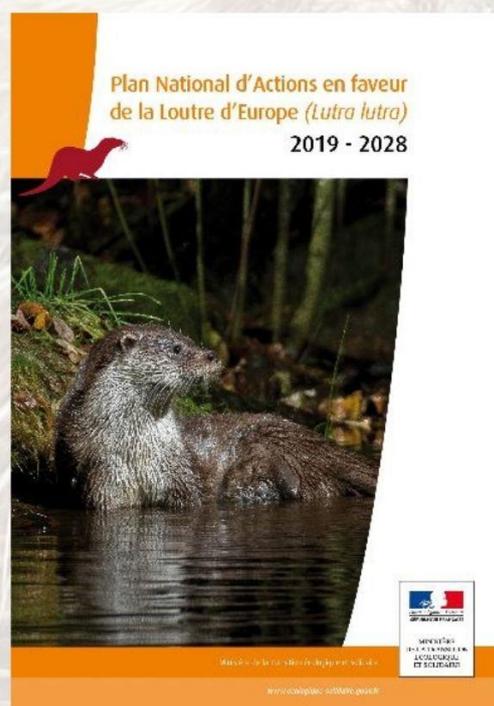


Les **Plans Nationaux d'Actions (PNA)** sont des programmes définissant les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

PAR QUI ?

Les associations animatrices du **Plan Régional d'Actions (PRA) sur la Loutre d'Europe** en Nouvelle-Aquitaine travaillent ensemble sous la coordination de Cistude Nature pour le mener de manière cohérente. Afin de répondre aux demandes croissantes des pisciculteurs, *une partie du budget annuel est alloué aux expertises de piscicultures et d'étangs à vocation de production piscicole* dans le but d'aider les propriétaires et exploitants.

- Toute expertise fait intervenir **Stéphane Raimond, le médiateur national pisciculture** ainsi qu'un salarié d'association.



LE MEDIATEUR NATIONAL

Stéphane Raimond était pisciculteur de 1998 à 2011. Suite à de la prédation par la Loutre sur sa pisciculture, il se documente pour protéger ses poissons. A force d'en apprendre, il devient expert sur la Loutre et son comportement. Il se reconverti alors vers la médiation pour faire coexister loutres et piscicultures. Sollicité par la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), il devient médiateur pour le PNA en faveur de la Loutre d'Europe en 2012. En 2020, il continu d'intervenir auprès de ses anciens collègues pour les accompagner dans la protection de leur activité.



POUR QUI ?

Les expertises s'adressent en priorité **aux pisciculteurs** (salmonicultures, esturgeonnières...) ainsi qu'aux **piscicultures d'étangs ayant un but lucratif** en Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, les associations seront en mesure de répondre aux questions relatives aux plans d'eau d'agrément connaissant de la prédation par la loutre.



COMMENT SE DÉROULE UNE EXPERTISE ?

L'animateur pisciculture national accompagné d'un naturaliste local se rend dans la pisciculture afin de repérer les différents points faibles de la structure. A l'issue de la visite un rapport technique est remis à l'exploitant. Ce document contient tous les éléments techniques pour la mise en protection de l'exploitation ainsi qu'une estimation budgétaire.



ET ENSUITE ?

Les politiques de l'Etat étant en perpétuel mouvement, il nous est impossible de garantir une aide constante. Toutefois, nous mettons tout en œuvre pour vous apporter **gratuitement** les conseils d'experts. Les associations animatrices du PRA loutre peuvent également vous *aider* dans les **démarches administratives** (montage de dossier FEAMP, etc.) ou vous *communiquer* les contacts de personnes pouvant éventuellement vous aider.

Le **FEAMP (Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche)** est un fond Européen d'aides mobilisables qui intervient dans le cadre de la *politique commune de la pêche*. Ce budget destiné aux **professionnels** de la pêche et de l'aquaculture vise à encourager des pratiques durables et innovantes. Dans le cadre de la protection contre la prédation causée par la Loutre, il peut permettre d'obtenir jusqu'à 50% d'aides pour la mise en place d'infrastructures (clôtures, grillages...).



"Stéphane Raimond est venu sur mon site car j'avais de la prédation. Il a réalisé son expertise avec moi, il a rédigé un cahier des charges. Tout s'est bien passé ensuite, j'ai été subventionné à 50% par la partie éligible au FEAMP. Et les installations ont été efficaces, je n'ai plus aucune intrusion de Loutrre depuis que la clôture est faite !"

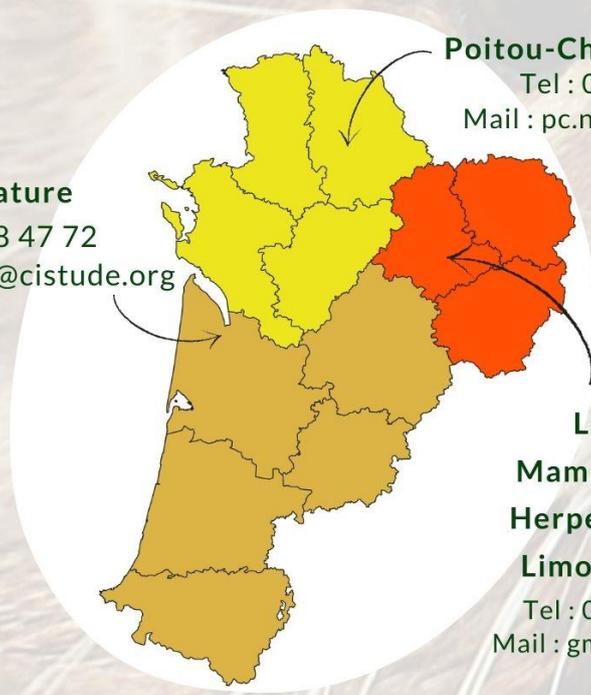
Patrice Nouallet, Pisciculteur en Dordogne (24)

"L'expertise a été très utile et j'ai apprécié les conseils, les connaissances, et les solutions proposées qui tiennent compte de mon budget et de mes possibilités techniques. Il ne me reste plus qu'à mettre tout ça en application !"

Pisciculteur en Creuse (23)

Vos contacts en Nouvelle-Aquitaine

Cistude Nature
Tel : 05 56 28 47 72
Mail : information@cistude.org



Poitou-Charentes Nature
Tel : 05 49 88 99 23
Mail : pc.nature@laposte.net

**Le Groupe
Mammalogique et
Herpétologique du
Limousin (GMHL)**
Tel : 05 55 32 43 73
Mail : gmhl@gmhl.asso.fr



